



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

<http://www.ei-ie.org>

ETUCE

European Trade Union Committee for Education EI European Region

Les réfugiés et l'éducation: Droits fondamentaux pour tous.

(adopté par le Bureau du CSEE le 18 septembre 2015)

EUROPEAN REGION- ETUCE

President

Christine BLOWER

Vice-Presidents

Odile CORDELIER
Walter DRESSCHER
Paula ENGWALL
Andreas KELLER
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II, 9th
1210 Brussels, Belgium
Tel +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

European Director

Martin RØMER

Treasurer

Mike JENNINGS

Un nombre croissant de réfugiés sont arrivés aux frontières maritimes et terrestres de l'Europe ces dernières années ; des personnes fuyant les guerres, les persécutions et les violations des droits de l'homme dont ils sont victimes dans leur pays d'origine. Récemment, le flux d'hommes, femmes et enfants venus de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan et d'autres régions pour trouver refuge en Europe, sauver leur vie et conserver leur liberté, est arrivé à un niveau jamais atteint par le passé. Le dernier rapport sur [l'éducation de l'UNICEF](#) (page en anglais) nous apprend que 52 000 enseignants et 523 conseillers pédagogiques syriens ont dû quitter leur poste en raison des conflits et que 2,4 millions d'enfants ne peuvent plus aller à l'école.

En période de conflits, l'éducation est bien souvent considérée comme un luxe pour les réfugiés. Or, **l'éducation reste un droit fondamental**, un droit essentiel pour redonner espoir et dignité aux peuples arrachés à leur foyer. Parmi les réfugiés, on compte également des familles et des enfants non accompagnés qui arrivent en Europe après avoir tout perdu. C'est pourquoi, ils méritent d'être reçus dans un environnement sûr et accueillant. L'éducation permet aux enfants marginalisés, aux jeunes et aux adultes de se relever, de sortir de la pauvreté et de participer pleinement à la collectivité et à la société, en vue de construire un avenir meilleur. Par conséquent, les établissements d'enseignement, les communautés scolaires, les enseignants et les syndicats d'enseignants ont un rôle crucial à jouer et doivent s'assurer que les droits fondamentaux et la dignité de ces personnes sont respectés, quel que soit leur statut juridique, et ce, conformément au droit international.

Afin que les établissements d'enseignement et les enseignants puissent répondre adéquatement aux besoins des enfants réfugiés, il est essentiel que des établissements et infrastructures soient mis à disposition en quantité suffisante (bâtiments, installations sanitaires, eau potable, enseignants formés, matériel pédagogique, etc.).

Dans le respect des droits fondamentaux des réfugiés, tels que stipulés dans les lois fondamentales de l'UE¹ et les conventions internationales², le CSEE et ses organisations membres invitent instamment les gouvernements européens à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour respecter et mettre en œuvre le droit à l'éducation, dans le but d'améliorer l'accès à l'éducation et la réussite scolaire des enfants réfugiés en se penchant tout

¹ Traité de Lisbonne, Directive sur les conditions d'accueil de l'UE(2013/33/EU), règlement de Dublin III, etc.;

² Convention des Nations Unies relative aux Réfugiés, Convention relative aux droits de l'enfant, Déclaration sur l'éducation pour tous, Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, Cadre d'action de Dakar et Objectifs du Millénaire pour le développement, etc.

particulièrement sur l'environnement d'apprentissage, la qualité de l'enseignement, le développement de la petite enfance et les programmes d'apprentissage accéléré.

Affirmant leur solidarité sans faille avec les réfugiés venant en Europe, en particulier les enfants et les jeunes gens, le CSEE et ses organisations membres demandent à l'Union européenne d'exhorter les États membres à garantir un accès à l'éducation pour les enfants, les jeunes gens et les adultes, et d'inclure cette demande dans les politiques européennes et nationales à venir ainsi que dans cadre stratégique EF 2020.

**Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 131 syndicats d'enseignant(e)s, 11 millions d'enseignants et d'enseignantes issus de 48 pays d'Europe. Le CSEE est un partenaire social du secteur de l'éducation au niveau européen et est une fédération syndicale européenne de la Confédération européenne des syndicats (CES). Le CSEE est la structure régionale européenne de l'Internationale de l'éducation, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.*